

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2016**

Sous réserve de validation par le prochain conseil d'établissement

Membres présents avec voix délibérative:

Représentants de l'administration :

M. RAUFAST, proviseur, président du conseil d'établissement

M. VANZI, directeur administratif et financier

M. GOMEZ, conseiller principal d'éducation

M. DEGRET, directeur des cycles 1 et 2

M. VALEYRE, directeur du cycle 3

Représentants du personnel enseignant:

Pour le premier degré :

M. CARRAT, représentant SNUIPP-FSU.

Mme RODRIGUEZ, représentante STEPV- UGT,

Pour le second degré :

M. AUGIE, représentant SNES-FSU

M. MICHEL, représentant SNES-FSU

Mme GARCIA, représentante STEPV

Pour le personnel non enseignant :

Mme SAINT BLANCAT, représentante de UGT-STEPV

Mme LLAVATA, représentante de UGT-STEPV

Représentants des parents d'élèves:

Mme RIBERA, représentante des parents d'élèves A.P.A., en remplacement de M. FORRIOL, excusé

Mme BORSO DI CARMINATI, représentante des parents d'élèves A.P.A.

Mme GONZALEZ GALLARZA, représentante des parents d'élèves A.P.A.

Mme MEUNIER FORTUNE, représentante des parents d'élèves du groupement des parents indépendants

M. VAN LANGHENHOVE, représentant des parents d'élèves du groupement des parents indépendants

Autres membres présents à titre consultatif :

Mme GUEVARA, directrice technique des études espagnoles

Mme GOURGUES, présidente de la société française de bienfaisance de Valence

Mme VALLDECABRES, conseillère consulaire

M. BERTE, conseiller consulaire

Membres excusés:

M. le Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle

M. DERAMBURE, proviseur adjoint

M. FORQUES, Mlle CASINO, M. FONS D'OCON, représentants des élèves

M. TEULIERE, directeur de l'IFV

M. LOPEZ, président de l'association des anciens élèves

Mme SEE, M. HUSS, M. LAVARDE, M. RALLE, Mme LECOMTE, conseillers consulaires

M. Pierre Degret, Directeur cycles 1 et 2 est nommé secrétaire de séance

Mme Victoria Rodriguez secrétaire de séance adjointe

Le quorum étant atteint la séance peut commencer à 18h15.

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du compte rendu du CE du 29 juin 2016
- 2/ Bilan de la Rentrée 2016
- 3/Préparation de la Rentrée 2017-2018
 - Structure prévisionnelle
 - Carte des emplois
- 4/ Présentation des voyages scolaires
- 5/ Budget primitif 2017, tarifs, travaux, plan d'investissement
- 6/ Questions diverses

Ouverture de la séance à 18h05. M. le proviseur présente le nouveau membre, M. Degret, Directeur des cycles 1 et 2.

L'ordre du jour est mis au vote et validé à l'unanimité.

1. Le compte-rendu du Conseil d'établissement du 26 juin 2016 est mis au vote et validé par 14 voix pour et 2 absentions (car absents au CE du 26 juin).

2. Bilan de la rentrée 2016

2.1. M le Proviseur présente les résultats du DNB, session 2016.

Le pourcentage de réussites passe de 95,23 en 2015 à 98,6.

Plus important, le nombre de mentions augmente fortement pour les trois mentions.

2.2. Présentation des résultats du baccalauréat, session 2016.

Le pourcentage de réussites passe de 98,2 en 2015 à 98,1.

Plus important, le nombre de mentions augmente pour les trois mentions avec un doublement des mentions « très bien », en particulier pour la série L.

L'objectif reste maintenu à 70% de mentions pour une cohorte.

2.3. Orientation. Mme Guevara, directrice des études d'espagnol.

Le nombre d'élève ayant d'excellentes notes pour les inscriptions universitaires espagnoles est très élevé, les réussites aux épreuves d'inscription excellentes malgré l'élévation des « notas de corte ». 75% des élèves ont obtenu leur premier vœu en Espagne.

L'établissement maintient sa recommandation de pré-inscription dans les universités françaises auprès des élèves.

Sur 98 élèves, 67 restent en Espagne et 31 poursuivent leurs études en France. Ces derniers vont dans les filières sélectives longues comme L'ISP ou les CPGE, ou les filières sélectives courtes comme les BTS et IUT. Mme Guevara remarque une augmentation des demandes pour les filières à double diplôme, où les élèves de l'établissement réussissent très bien.

Les bacheliers du LFV vont à 28% en France contre 7% en 2010.

M. Raufast précise que la politique de l'AEFE est de favoriser l'orientation dans l'enseignement supérieur en France en priorité.

M. Carrat demande quelle est la proportion d'élèves français qui vont en France.

Mme Guevara répond que ces élèves vont autant en France qu'en Espagne mais qu'elle ne dispose pas du ratio exact.

2.4. La rentrée. M. Raufast précise le cadre dans lequel nous nous trouvons : la circulaire de rentrée publiée au BOEN du 14 avril 2016, le plan d'orientation stratégique de l'AEFE et la Loi d'Orientation de

2013 pour la Refondation de l'École. Ce cadre nous donne pour objectif la formation de citoyens instruits, éduqués et formés, respectueux des valeurs de la République.

Dans le premier degré, de nouveaux programmes viennent compléter ceux de l'école maternelle et une nouvelle organisation des cycles est mise en place. Le cycle 2 comporte le CP, le CE1 et le CE2. Le cycle 3 comporte le CM1, le CM2 et la 6^{ème}, ce qui en fait un cycle interdegré complètement nouveau. Dans le second degré, la réforme du collège voit se créer un cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) qui s'achève par un nouveau DNB.

L'École vise à la qualité des apprentissages, elle est inclusive, portant une grande attention aux différences et au handicap.

La réforme du collège se caractérise par, outre les cycles et le nouveau DNB, la mise en place d'un nouveau Socle de Connaissances, de Compétences et de Culture. Les programmes sont tirés directement du Socle.

L'organisation des enseignements disciplinaires est changée.

Des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) sont introduits, de la 5^{ème} à la 3^{ème}. Les élèves sont mis en démarche de projet, réalisent une production qui pourra être évaluée oralement en 3^{ème}.

L'Accompagnement Pédagogique (AP) est désormais conçu pour tous les élèves. En soutien pour les uns, en amélioration plus ou moins importante de leurs compétences pour les autres.

Quatre parcours sont définis. Ce sont autant de fils rouges qui balisent la scolarité des collégiens, et qui n'apparaissent pas à l'emploi du temps.

- Parcours avenir, comme aide à l'orientation et à la découverte des métiers.
- Parcours d'Education Artistique et Culturelle : éduquer à l'art, et par l'art.
- Parcours d'Education à la Santé : l'hygiène, la santé mais aussi le bien-être et le sport scolaire.
- Parcours citoyen : la formation du jugement moral et civique, la formation de l'esprit critique et l'Education aux Médias et à l'Information (EMI).

M. Raufast souligne combien la nouvelle salle polyvalente actuellement en construction pourra nous être utile pour développer le volet « parcours artistique et culturel ».

Les élèves découvriront 2 EPI par an en cycle 4. Huit thématiques seront proposées dont trois en 5^{ème} cette année. Tous les élèves de 4^{ème} suivront l'EPI « la cité invisible ». Les EPI sont répartis par classes.

2.5. Effectifs et structure.

Pour le premier degré, les effectifs passent de 1072 prévus à la rentrée à 1069. Il y a 41 divisions.

Pour le second degré,

Au collège, les effectifs passent de 585 prévus à 581, avec 21 divisions dont six 6^{ème}.

Au lycée, on passe de 380 prévus à 381, avec 13 divisions : cinq 2nd, une 1^{ère} et demi en ES, une demi 1^{ère} L, deux 1^{ère} S, et une structure identique en Terminale.

Soit 965 élèves dans le 2nd degré.

En tout il y a 2031 élèves au lieu de 2037 attendus soit une différence de 6, répartis en 75 divisions.

Mme et M. les Conseillers Consulaires s'inquiètent de la raison de cet écart.

M. Vanzi explique qu'il ne s'agit pas de raisons financières mais des aléas de l'expatriation.

M. Raufast déclare que la structure est stable.

3. Préparation de la rentrée 2017-2018

M. Raufast propose de mettre aux voix le maintien de la carte des emplois.
Une abstention, et quinze voix pour.

M. Michel s'inquiète des nombreux prochains départs à la retraite qui pourraient entraîner des suppressions de postes.

M. Raufast rappelle que ces décisions sont de la compétence de l'AEFE.

M. Langenhove abonde dans le sens de M. Michel à propos des résidents.

M. Vanzi mentionne que nous sommes dans une période d'attente au moins pour un an.

M. le Conseiller Consulaire rappelle que le principal problème réside dans les difficultés d'obtention des détachements dans les rectorats et les académies.

M. Raufast précise que le MEN stabilise les autorisations données.

M. Carrat attire l'attention sur les non renouvellements de détachements.

4. M. Raufast présente les voyages scolaires de l'année. Cf doc

M. Raufast rappelle qu'il existe une « charte des voyages » et que les voyages proposés par les enseignants doivent respecter les règles suivantes :

Le voyage ne doit pas dépasser les 500 euros. Il doit utiliser 5 jours sur le temps scolaire. Il s'annule si 3 élèves ne participent pas. Il doit être validé sur un plan pédagogique. Le proviseur rappelle aussi l'existence d'une caisse de solidarité pour aider les familles en difficulté financière.

Les échanges sont à privilégier car ils sont moins chers et il est bon de choisir la période du bac, en juin.

M. Vanzi demande à ce que les dossiers des voyages puissent être gérés de manière échelonnée dans le temps, pour ne pas avoir à tous les gérer en même temps ce qui complique le travail de facturation.

M. Raufast présente au CE, dans un premier temps, l'ensemble de tous les voyages qui respectent les critères de la charte, puis, dans un deuxième temps, 4 voyages qui sortent du cadre pour différentes raisons. (voyage trop cher, voyage clé en main, trop peu de participants, etc.)

Sont validés les voyages qui respectent la charte et qui sont agréés pédagogiquement.

Quatre ne la respectent pas.

Honolulu, pour des raisons de coût.

Amsterdam, car trop peu d'élèves sont concernés (12).

Alicante et la Catalogne car l'organisation passe par un prestataire et dont le coût est disproportionné.

Honolulu et Amsterdam sont refusés.

Les deux autres voyages sont à représenter au prochain conseil d'établissement.

Mme Gonzalez fait remarquer que pour des classes de valencien, cette langue ne se parle presque pas à Alicante et qu'il convient d'explorer la contrée autour.

Au vote, les voyages sont acceptés et validés à l'unanimité exceptés, les deux qui sont à revoir, et les deux qui sont refusés.

5. Budget primitif 2017, tarifs, travaux, plan d'investissement Intervention de M. Vanzi.

Cf document joint.

M. Vanzi présente le budget pour 2017 avec des enveloppes indicatives.

Le fonds de roulement est conforme aux normes prudentielles mais pas excessif. 80/85 jours et passera à 60 jours en janvier 2017.

M. le Conseiller Consulaire s'enquiert de la prise en compte de la sécurité dans les travaux.

M. Vanzi répond que beaucoup de choses ont déjà été faites en matière de sécurité. Que suite à l'audit effectué, 80 000 euros ont déjà été dépensés et qu'il ne s'agit pas non plus de transformer l'établissement en bunker.

Il ajoute que le parking autour de la nouvelle cour constitue aussi un sas de sécurité pour les enfants car la cour ne donnera pas directement sur la rue.

M. Michel demande si le scanner nécessaire à la dématérialisation des copies du bac sera payé par l'aefe. Non, mais il servira aussi à la dématérialisation de la gestion.

L'accès au réfectoire par les tourniquets est provisoirement stoppé pour optimiser les cartes d'accès. Elles serviront aussi aux accès de l'établissement.

Mme Borso di Carminati demande si les tourniquets d'accès au réfectoire seront pris en charge par Serunion.

M. Vanzi déclare que c'est bien le cas.

M. Vanzi ajoute que les radiateurs seront livrés en octobre, que l'accueil matériel de l'infirmerie sera rénové et que les microscopes demandés seront livrés en octobre.

M. Vanzi ajoute que le chantier de la salle polyvalente est bien dans les temps. L'ouverture de la cour de récréation est imminente car les réserves de sécurité qui demeurent sont peu substantielles. Il y aura de nombreux espaces végétalisés à gérer.

La fin des travaux est prévue pour avril et il faudra réfléchir sur le tarif de location possible si l'on venait à nous la demander.

Proposition du proviseur des tarifs provisoire de location : salle vide : 500 euros, avec matériel 1000 euros.

Tarifs de location validés à l'unanimité

Concernant la demande de M. Michel d'aménager le parking en épi, cela pose un problème de circulation en double sens selon l'architecte.

Mme Gonzalez, parent d'élève, demande si le tri sélectif est mis en place dans les classes et dans les cours du lycée ?

M. Vanzi répond que la ville de Paterna doit aussi assurer le suivi des déchets à recycler car sinon cela ne sert à rien. Il est prêt à assumer un coût supplémentaire pour que le tri sélectif soit vraiment efficace.

M. Raufast en profite pour rappeler la création d'un « ECO comité » au lycée où il serait l'occasion de réfléchir sur ce thème du tri sélectif et voir comment le mettre en place.

6. Questions diverses :

6.1. Questions de l'équipe enseignante du secondaire

1- Il y a aujourd'hui, un nombre important d'heures supplémentaires dans certaines matières (maths, HG, par exemple). Est-il envisagé la création de postes ?

Les enseignants souhaitent la création d'un ½ poste d'histoire –géographie.

Réponse : Non, en raison du plafond d'emploi mais il est envisagé à moyen terme un glissement de poste à l'occasion d'un départ à la retraite dans une autre discipline.

2- Pourrait-on faire le point sur les manuels scolaires du collège ?

Réponse : Ce point sera abordé lors du prochain Conseil Pédagogique.

3- Réglage/fonctionnement des horloges des salles de classe ;

Réponse : Ce sera fait prochainement.

4- Serait-il possible d'avoir une bonbonne à eau en salle des professeurs (la fontaine a été supprimée) ?

Réponse : Oui, Ce sera fait prochainement.

5- Est-il prévu de climatiser de nouvelles salles ?

Réponse : NON, car l'AEFE limite au maximum ces installations. De plus le lycée n'a pas pour le moment la puissance électrique suffisante.

6- Nombre insuffisant d'ordinateurs en salle des profs (un poste en panne depuis la rentrée, plusieurs postes supprimés l'an dernier)

Réponse : 3 ou 4 postes seront réinstallés prochainement.

7- Connexion Internet aléatoire dans plusieurs salles.

Réponse : problème actuellement avec Telefonica.

6.2. Mme la Conseillère Consulaire demande où sera la devise de la République.

M. Vanzi : sur le nouveau bâtiment.

M. le Conseiller Consulaire : sur les deux.

M. Raufast : elle peut aussi être à l'entrée du préau. A revoir donc.

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 20h15.

Le Proviseur, président du conseil d'établissement,



Régis RAUFAST

Le Secrétaire de séance :

Pierre DEGRET

Le secrétaire adjoint de séance,

Victoria RODRIGUEZ